100% PRIS EN CHARGE

Votre séjour peut être pris en charge par la plupart des caisses de retraite, ainsi que l'ARS, l'ANCV ou encore votre département, selon leurs **critères d'éligibilité**.

Également en collaboration avec de nombreuses autres associations locales.

VOS TÉMOIGNAGES

"Ce séjour a été une expérience humaine riche qui a changé mon regard sur mon proche. J'ai compris l'importance de penser à moi. Ces 4 jours m'ont apporté du lâcher-prise et beaucoup de positif. Ce fut une parenthèse précieuse, une pause bénéfique où j'ai réalisé que je n'étais pas seul, et ça fait du bien." F.

"Ça a été un cadeau du ciel, je suis sortie de ma bulle. L'accueil a été extraordinaire, la cadre sublime. Ce séjour a fait réparation, c'était un cadeau inespéré, en compensation de ce qu'on m'a fait vivre au travail." J-

N'ATTENDEZ PLUS, LES PLACES SONT LIMITÉES !

06 78 37 11 44

sejours@relaisdubienetre.com

www.relaisdubienetre.com

SCANNEZ-MOI POUR EN SAVOIR PLUS !

Séjour entièrement pris en charge*

**Vérifiez votre éligibilité auprès de notre équipe.*

Réservez dès maintenant et laissez-nous prendre **soin de vous !**

ancv

AGREMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE

COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

Relais du bien-être - 12, Rue Begand - 10000 Troyes SAS Relais du bien être - SIRET 802 188 862 000 48 - RCS Troyes - Capital social 1000 euros - Numéro d'immatriculation IM010230001

Ne pas jeter sur le voie publique

Relais du Bien-être

Vous êtes un Proche Aidant ?

Et si vous preniez du temps pour vous ?

En tant que **proche aidant**, vous n'avez pas toujours conscience de votre situation.

Aider un parent qui vieillit, un conjoint malade ou un enfant handicapé ; c'est la moindre des choses. Pourtant vous **sacrifiez** souvent votre propre bien-être pour prendre soin de vos proches.

Mais vous, qui prend soin de vous ?

Chez Relais du Bien-être, nous sommes profondément investis dans votre **bien-être**, vous qui jouez un rôle crucial mais souvent sous-estimé dans la société.

Nous croyons fermement en la nécessité de vous apporter un **soutien** adéquat et ciblé.

Notre mission est de vous offrir un moment de **répit** où vous pouvez vous **recentrer**, vous **ressourcer** et trouver du **soutien** dans votre rôle d'aidant.

PARCOURS DE PRÉVENTION-ACTION

Nous avons conçu pour vous des séjours de prévention **uniques**, alliant bien-être et sérénité dans des cadres enchanteurs.

Grâce à notre présence dans plus de **50 départements** à travers la France, Relais du Bien-Être vous offre des programmes adaptés au plus près de chez vous pour retrouver **énergie** et **équilibre**.

UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES

*CONÇU POUR VOTRE **BIEN-ÊTRE***

Préparation

- Inscription **individualisée** au séjour
- **Accompagnement** administratif
- **Aide** dans la recherche de solution de prise en charge de votre proche
- Mise en place d'un **covoiturage**

Séjour

- **3 jours / 3 nuits**
- **Groupe de 5** proches aidants
- Des ateliers animés par des **experts** (Sophrologue, enseignant en Activité Physique Adaptée, Refloxogue plantaire)
- Dans une **demeure historique** (Chambre et salle de bain privative)

Suivi

- Suivi **individuel**
- Accompagnement **personnalisée**

DES QUESTIONS ?

Qui a le droit au séjour ?

Toute personne apportant son aide à un proche malade, souffrant ou en perte d'autonomie.

Pourquoi le séjour est-il "sans reste à charge" ?

Parce que le séjour est pris en charge par nos partenaires locaux et nationaux. Vous pouvez ainsi profiter pleinement de ce moment de répit sans frais*.

*en fonction de votre éligibilité

Quelle prise en charge pour votre proche ?

Si vous êtes proche aidant, des solutions de relais existent : entourage familial, aide à domicile ou accueil temporaire. Nous vous accompagnons dans ces démarches.

Crédit photo : Château de Montabert